

Conseil du Centre

83^e session, octobre 2020

CC 83/4

POUR INFORMATION

QUATRIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport de la réunion du Bureau du Conseil (22 mai 2020)

1. Une réunion du Bureau du Conseil du Centre international de formation de l'OIT (« le Centre ») a été organisée via vidéoconférence le 22 mai 2020 afin de permettre l'examen en temps utile et l'adoption des états financiers pour l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 2019, ainsi que d'examiner et approuver la proposition d'affectation de l'excédent d'exploitation net de l'exercice 2018-19.
2. Le rapport de la réunion du Bureau est présenté à la 83^e session du Conseil du Centre (octobre 2020).

États financiers et rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice financier clôturé au 31 décembre 2019

(Question à l'ordre du jour)

3. *Le Président* souhaite la bienvenue aux membres du Bureau du Conseil. Il rappelle les circonstances exceptionnelles dans lesquelles cette réunion est convoquée, la pandémie de Covid-19 ayant un impact considérable sur les activités du Centre. Le Bureau devra donc faire preuve d'une grande prudence lors de l'examen de la situation financière actuelle du Centre et de la voie à suivre.
4. *Le Président* donne la parole au Directeur du Centre pour quelques remarques préliminaires.
5. *Le Directeur du Centre* remercie toutes les personnes impliquées dans la préparation de la réunion. Il partage ensuite son point de vue sur les défis et les résultats de 2019 et au-delà. S'il continue à recevoir des contributions volontaires, notamment une petite contribution de la Région Piémont, le Centre doit toujours déployer des efforts importants pour générer la majorité de ses recettes et ainsi assurer sa pérennité. Il doit continuellement investir dans l'innovation afin de pouvoir fournir de nouveaux produits et d'assurer la qualité la plus élevée aux produits et services qu'il offre déjà aux mandants et au marché.
6. Le Directeur confirme que le Centre a reçu une contribution de 3 millions d'euros du gouvernement italien pour un nouveau projet de modernisation de deux pavillons du campus. Le Centre devrait quant à lui investir 700 000 euros dans ce projet, qui devrait

démarrer en 2020 et être achevé dans un délai d'un an. Les étapes suivantes sont l'identification d'un entrepreneur et la finalisation de tous les permis de construire. Cet argent est disponible dans le Fonds pour l'amélioration du campus. En avril 2020, le Centre a également reçu 180 000 euros de la Ville de Turin au titre de sa contribution pour l'année 2019. Ce financement est destiné à couvrir les travaux d'entretien extraordinaire du campus. L'année 2019 a également vu des améliorations être apportées au campus, telles que le réasphaltage de certains tronçons de l'allée principale ou la poursuite de l'entretien des structures hôtelières et du campus dans son ensemble.

7. Le Centre poursuivra les efforts déployés dans le cadre du projet de rationalisation et procédera à l'examen complet des processus opérationnels et administratifs, à la création de nouveaux outils ou encore à l'expansion d'outils actuels comme les informations financières en temps réel (IBI) afin de permettre une gestion et une prise de décisions plus éclairées. Les efforts du passé ont été précieux, comme on l'a vu pendant le confinement, lorsque la grande majorité des tâches a pu être menée en ligne.
8. Enfin, le Directeur remercie le Président d'avoir appelé à des consultations informelles entre les membres du Bureau du Conseil afin de les tenir au courant de l'impact de la pandémie sur la situation financière du Centre et de solliciter leurs conseils sur la voie à suivre. Le Centre a sincèrement apprécié l'aide financière initiale que l'OIT lui a apportée, par exemple en renonçant à ses frais de service pour 2020 et en versant des avances pour les futures activités de formation financées par la CTBO qui seront réalisées cette année par le Centre. Pour l'avenir, le Centre fait face à une multitude d'incertitudes. Le Directeur est convaincu qu'avec les conseils du Bureau, le soutien de l'OIT et du gouvernement italien et le travail acharné de son personnel, le Centre surmontera ces moments difficiles.
9. Le *Président* passe ensuite à la première des deux questions de l'ordre du jour: les états financiers et le rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019. Les documents à l'examen ont été publiés sur le site du Centre en avril 2020 et les membres du Bureau du Conseil en ont été avertis. Cela a laissé cinq semaines aux membres du Bureau pour poser des questions à la Trésorière du Centre et recevoir les réponses de celle-ci, et pour mener des consultations au sein de leurs groupes respectifs. Il constate que le Bureau n'a reçu aucune question. Il invite la Trésorière du Centre à présenter les documents.
10. La *Trésorière* présente ensuite les états financiers et les résultats budgétaires de l'année et de l'exercice biennal dans son ensemble et expose les résultats financiers et la situation financière du Centre selon les normes IPSAS.
11. Elle présente d'abord l'état V, qui donne les résultats budgétaires finaux du Centre pour 2019, à savoir un excédent de 2,1 millions d'euros, et donc un excédent budgétaire total pour l'exercice biennal de 3,088 millions d'euros. Les recettes réelles pour 2019 se sont élevées à 42,9 millions d'euros. Le Centre a également reçu des contributions volontaires de l'OIT, du gouvernement italien et du gouvernement portugais, pour un total de 11,8 millions d'euros. Les produits provenant des activités de formation se sont élevés à 28,8 millions d'euros en 2019, pour un total de 52 millions d'euros sur l'exercice biennal, ce qui correspond au montant budgétisé. Les dépenses variables ont été inférieures de 400 000 euros, soit 2 pour cent, aux prévisions pour 2019. En raison de changements dans la tarification des activités de formation et des efforts continus du Centre pour diversifier ses sources de recettes et types de produits, les dépenses variables ont été inférieures de 2,3 millions d'euros, ou 7,8 pour cent, au budget prévu pour l'exercice biennal.

-
- 12.** La contribution aux coûts fixes ou CFC consiste en la différence entre la somme des produits provenant des activités de formation et de l'utilisation des excédents d'un côté et les dépenses variables, à l'exclusion du personnel inscrit au budget variable, de l'autre. La CFC finale pour 2019 est plus élevée que prévu, ce qui a un certain impact sur les résultats positifs de l'année. Les recettes provenant de la production de médias sont bien inférieures au budget. Il a été procédé à un réalignement de la stratégie pour la production de médias, la priorité étant maintenant accordée aux services de conception numérique et multimédias destinés aux activités de formation; par conséquent, ces recettes sont désormais comptabilisées sous le poste «Produits provenant des activités de formation». Le montant de près de 400 000 euros concerne uniquement les produits provenant de sources externes. Les coûts liés aux recettes de la production de médias ont également été nettement inférieurs au budget et ont ainsi permis de générer une CFC de plus de 300 000 euros pour l'année. Les produits divers ont eux aussi été bien supérieures au niveau prévu dans le budget. La différence est due essentiellement à la vente d'objets à la boutique du campus et à la cafétéria, aux bénéfices plus élevés que prévu provenant des activités sociorécréatives et au retour sur les investissements en dollars des États-Unis.
- 13.** Les dépenses réelles pour 2019 se sont élevées à 40,8 millions d'euros. Les dépenses réelles liées au personnel inscrit au budget ordinaire ont été inférieures au budget d'environ 800 000 euros, soit 4,9 pour cent. C'était également le cas en 2017 et 2018. Le Centre a répercuté sur ses dépenses de personnel les augmentations de salaire obligatoires approuvées par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI). Toutefois, cette augmentation a été compensée par les économies réalisées en raison de la vacance de postes au cours de l'année, au recrutement de nouveaux fonctionnaires à des grades inférieurs, ainsi qu'au changement apporté par la CFPI à la méthodologie appliquée pour mener les enquêtes sur le coût de la vie afin de déterminer les niveaux d'ajustement de poste dans certains lieux d'affectation.
- 14.** Les dépenses réelles au titre des infrastructures ont été supérieures de 358 000 euros, ou 19 pour cent, au budget. C'est principalement dû aux dépenses supplémentaires engagées au cours de l'année pour les services publics, dont les tarifs ont fortement augmenté, et les travaux d'entretien supplémentaires réalisés dans les structures hôtelières, les espaces communs et les infrastructures de formation. En 2019, le Centre n'a pas reçu le financement promis de 190 000 euros de la Ville de Turin, qui n'a été payé qu'en avril 2020. Les frais généraux d'exploitation ont été supérieurs au budget de 317 000 euros, soit 42 pour cent. Cela était principalement dû aux coûts associés au développement et à la promotion des activités de formation ainsi qu'aux mises à jour techniques.
- 15.** Les autres dépenses fixes se sont élevées à 246 000 euros et étaient associées à deux postes spécifiques: d'une part, les créances douteuses, portant sur un montant de 153 000 euros, qui ont été radiées en cours d'année, et les mouvements subséquents de la provision pour créances douteuses; et de l'autre les pertes de change nettes réalisées, d'un montant de 93 000 euros. Les dépenses variables totales liées aux activités de formation et aux publications, ainsi qu'à l'utilisation des excédents pour des activités de formation ont été inférieures au budget d'environ 401 000 euros, soit 2,2 pour cent. Ces dépenses varient en fonction de ces produits gagnés, basée sur des ratios différents selon les types d'activités dispensées par le Centre et les types de produits délivrés aux clients externes.
- 16.** La Trésorière passe ensuite à l'état II, qui illustre les résultats financiers selon les normes IPSAS. En 2019, le Centre a comptabilisé 42,5 millions d'euros de produits et 41,3 millions d'euros de dépenses, ce qui correspond à un excédent net de 1,2 million d'euros. L'état II incorpore tous les fonds du Centre, à savoir le Fonds de fonctionnement, le

Fonds pour l'amélioration du campus et le Fonds fiduciaire italien. Les deux principales sources de produits, qui représentent ensemble environ 95 pour cent des produits totaux, sont les contributions volontaires et les produits provenant des activités de formation. Les produits totaux ont fortement augmenté en 2019. Comme il s'agit de la deuxième année de l'exercice biennal, c'est conforme à la tendance générale selon lesquelles les recettes de la deuxième année sont toujours plus élevées.

- 17.** Les dépenses totales ont également augmenté de manière significative par rapport à 2018, ce qui correspond à la hausse importante des produits totaux. Les coûts de personnel ont augmenté de 869 000 euros, essentiellement à cause des frais liés au personnel sur projet, tandis que les coûts de personnel inscrit au budget régulier et au budget variable ont diminué en raison d'une combinaison de facteurs: les économies globales découlant des postes vacants et le recrutement à des grades plus bas. Cette baisse est contrebalancée par la hausse normale de l'ensemble des prestations offertes par le Centre et fixées par la CFPI. Le Centre continue à mettre tout en œuvre pour que les frais de personnel ne dépassent pas un niveau acceptable et qu'aucun nouveau poste ne soit créé dans la catégorie des frais de personnel, que ce soit sur le budget ordinaire ou sur le budget variable.
- 18.** Les dépenses pour les contrats de sous-traitance ont augmenté en 2019 de 2,4 millions d'euros, soit 34 pour cent, en grande partie en raison du recours à une agence d'exécution sélectionnée pour dispenser des activités de formation dans le cadre d'un grand projet au Bangladesh. Des interventions supplémentaires dans le domaine de l'assistance technique informatique ont également été nécessaires. Les frais de voyage et les frais divers ont également augmenté en 2019, principalement en relation avec l'augmentation des frais de voyage et d'hébergement des participants aux activités de formation. Les dépenses liées aux fournitures ont augmenté de 401,000 euros. Cela s'explique principalement par les investissements supplémentaires dans la maintenance et la mise à niveau des infrastructures hôtelières du campus, le remplacement d'équipements informatiques obsolètes, ainsi que l'achat de nouveaux équipements pour soutenir l'innovation en matière de formation. Par ailleurs, une dépense de 103 000 euros a été engagée en 2019 pour l'achat d'articles désormais vendus à la cafétéria et à la boutique du campus, pour lesquels des produits divers sont également collectés.
- 19.** La Trésorière poursuit sa présentation avec l'état I qui montre que l'actif net du Centre à la fin de l'exercice s'élevait à 40,3 millions d'euros. La trésorerie et les équivalents de trésorerie représentaient 15,1 millions d'euros, dont 5,8 millions étaient détenus pour le compte de bailleurs de fonds au titre d'avances pour des activités de formation, et 1,3 million sur le Fonds pour l'amélioration du campus. Sur cette somme totale, 11 millions étaient détenus en dollars des États-Unis. Elle évoque l'état IV, dans lequel les membres du Bureau trouveront plus de détails sur les mouvements des flux de trésorerie du Centre.
- 20.** Fin 2019, les comptes débiteurs du Centre avaient augmenté de 2,4 millions d'euros. Cette ligne comprend deux grandes catégories de créances: les factures émises à la suite de services de formation rendus et les sommes à recevoir pour des services de formation, pour lesquelles un passif correspondant a été comptabilisé. Cette augmentation est due à concurrence de 2,1 millions aux nouveaux accords de projets pluriannuels signés en 2019. Les accords signés portent sur des activités de formation qui seront assurées par le Centre à l'avenir. La créance sur l'OIT a augmenté de 1,2 million d'euros en raison de la facturation en décembre. Ce solde a été réglé début 2020.
- 21.** Les immobilisations corporelles ont baissé de 560 000 euros en raison de l'amortissement annuel des actifs et de quelques investissements dans les structures hôtelières.

-
- 22.** Le passif s'élevait à 24 millions d'euros à la fin de l'année 2019. Le plus important élément de passif (17,3 millions) correspond aux produits différés, qui contrebalancent les créances du Centre en vertu d'accords signés portant sur des activités de formation qui seront réalisées à l'avenir. Il y a également eu une augmentation des créditeurs et charges à payer en raison de la forte augmentation des produits liés aux activités de formation, pour lesquels certaines factures n'avaient pas encore été réglées en fin d'année. À la fin de l'année 2019, l'actif net du Centre s'élevait à 16,3 millions d'euros. Il se composait du Fonds de roulement, que le Règlement financier fixe à 2 millions d'euros, et de tous les autres fonds du Centre, dont un montant d'environ 8 millions d'euros destinés à couvrir les frais d'exploitation.
- 23.** *Le Président* invite le représentant du commissaire aux comptes à présenter le rapport de l'auditeur externe pour 2019.
- 24.** *Le représentant du commissaire aux comptes* présente les résultats de l'audit externe pour 2019. L'audit a été réalisé conformément au plan d'audit externe présenté au Conseil en octobre 2019. Malgré la pandémie de COVID-19, il a été achevé avec succès, dans le respect de toutes les exigences applicables. En vertu de son mandat, le commissaire aux comptes a audité les états financiers du Centre conformément au Règlement financier et aux Normes internationales d'audit (ISA) édictées par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance.
- 25.** Cet audit a résulté en l'expression d'une opinion non modifiée sur les états financiers du Centre pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2019. Il a conclu que les états financiers présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle: a) de la situation financière du Centre au 31 décembre 2019; b) de sa performance financière; c) des variations de son actif net; d) de ses flux de trésorerie; et e) de la comparaison des montants inscrits au budget et des montants réels pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS).
- 26.** Il a également conclu que les méthodes comptables ont été appliquées de la même manière que lors de l'exercice précédent, et que les opérations qui ont été testées dans le cadre de l'audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Règlement financier et aux autorisations des organes délibérants du Centre. Le représentant du commissaire aux comptes félicite le Directeur du Centre et l'équipe des Services financiers pour la préparation d'états financiers de qualité et conformes aux normes IPSAS.
- 27.** Conformément à l'article 25 du Règlement financier, l'auditeur externe a formulé à l'attention de la direction des recommandations visant à soutenir les objectifs du Centre, à renforcer la responsabilisation et la transparence, ainsi qu'à améliorer et ajouter de la valeur à la gestion financière et à la gouvernance du Centre. Pour l'exercice 2019, il a mené un examen de la mobilisation des ressources du Centre, en mettant l'accent sur sa stratégie globale de mobilisation des ressources, sur le développement des compétences, sur l'allocation des ressources financières et sur la participation aux appels d'offres et appels à propositions.
- 28.** Il a noté des possibilités d'amélioration de la mobilisation des ressources du Centre, par exemple l'adoption d'une stratégie de mobilisation des ressources plus intégrée et plus concrète, en mettant l'accent sur la définition des fonctions, des responsabilités et des activités des programmes concernés; l'établissement d'un plan bien articulé de développement des compétences du personnel concerné; ou encore la fourniture de moyens d'identifier et de suivre les besoins en matière d'allocation des ressources, ainsi que l'amélioration des lignes directrices en matière de participation aux appels d'offres.

-
29. Enfin, il remercie le bureau du Conseil pour l'intérêt qu'il porte aux travaux du commissaire aux comptes, et la Direction du Centre pour son engagement répété envers la redevabilité et la transparence.
30. *Le Président* invite ensuite les membres du Bureau à faire part de leurs observations sur les états financiers et le rapport du commissaire aux comptes pour 2019.
31. *La vice-présidente travailleuse* remercie le Directeur du Centre d'avoir organisé cette réunion du Bureau du Conseil afin de procéder à l'adoption des états financiers, en vertu de l'autorité déléguée par le Conseil. Le groupe note une amélioration des performances du Centre, une augmentation significative des revenus de formation par rapport à 2018, et une augmentation du nombre de participants en modalité présentielle. Elle rappelle que le Centre doit continuer à assumer son mandat institutionnel d'organe de formation de l'OIT et servir les mandants. Notant une augmentation des dépenses de sous-traitance, elle demande des explications supplémentaires. Si la contribution volontaire du gouvernement italien restera stable, et le groupe des travailleurs est reconnaissant envers ce dernier à ce sujet, elle attend avec intérêt des contributions supplémentaires d'autres États Membres de l'OIT. Elle remercie le commissaire aux comptes pour son rapport et suggère que le Centre poursuive une stratégie cohérente de mobilisation des ressources, ce qui fait partie des recommandations de l'auditeur externe auxquelles le Centre doit encore répondre. Le groupe des travailleurs approuve les états financiers tels qu'ils sont présentés avec le rapport du commissaire aux comptes.
32. *Le vice-président employeur* commente les bons résultats de 2019, qui sont assez particuliers en ce moment où le Centre est confronté à des difficultés. La crise actuelle doit être considérée comme une invitation à regarder vers l'avenir de manière stratégique. Le cadre stratégique pour 2022-2025 devrait contenir des améliorations radicales du modèle économique du Centre, mais aussi couvrir l'année 2021, car le déficit financier pourrait avoir des répercussions sur la planification de ses programmes. S'agissant des états financiers et du rapport du commissaire aux comptes, le Groupe se réjouit du franchissement de plusieurs étapes importantes et félicite le Centre pour l'augmentation des recettes globales des activités de formation. Le Groupe remercie les autorités italiennes pour leur soutien financier. Il salue le développement du nouveau site web public, qui est le moyen le plus direct de faire connaître l'offre actuelle du Centre. Il recommande que les besoins et les priorités des mandants de l'OIT soient plus visibles. Les programmes destinés aux employeurs et aux travailleurs devraient avoir plus de visibilité dans la liste des cours et sur le site. Ce sont des activités spéciales, en raison de la nature tripartite de l'organisation, et elles doivent donc être proéminentes lorsque les visiteurs accèdent au site web. Il prend note des recommandations contenues dans le rapport de l'auditeur externe et invite le Centre à les mettre en œuvre. Le groupe des employeurs approuve les états financiers tels qu'ils sont présentés avec le rapport du commissaire aux comptes.
33. *Le vice-président gouvernemental* se réjouit des résultats financiers du Centre, préparés conformément aux IPSAS, comme dans le reste du Système des Nations Unies. Il remercie le Directeur pour les mises à jour sur les contributions reçues et remercie les gouvernements italien et portugais pour leur soutien. Il demande de plus amples informations sur les mesures prises par le Centre en réponse à la crise sanitaire. Il prend note des recommandations contenues dans le rapport de l'auditeur externe et invite le Centre à les mettre en œuvre. Le groupe gouvernemental approuve les états financiers et prend note du rapport du commissaire aux comptes, et demandé l'avis de ce dernier sur la manière dont le Centre pourrait faire face à ses contraintes financières.

-
34. *La représentante du gouvernement de la République italienne* félicite le Centre pour son travail et pour les bons résultats financiers. Le gouvernement italien approuve les états financiers tels qu'ils sont présentés avec le rapport du commissaire aux comptes.
35. *Le Président* apprécie le soutien du gouvernement italien et invite la Trésorière et le représentant du commissaire aux comptes à répondre aux questions des vice-présidents travailleurs et gouvernemental. *La Trésorière* explique que l'augmentation des produits venant des activités de formation et des dépenses de sous-traitance étaient principalement liées au projet au Bangladesh, où un grand nombre d'activités ont été réalisées par une agence d'exécution locale. *Le représentant du commissaire aux comptes* suggère que le Centre conserve et étende la base de ses principaux bailleurs de fonds, qu'il continue à faire des économies et qu'il assure une utilisation efficace de ses ressources limitées.

Le Bureau du Conseil:

- 1) **adopte les états financiers, et**
- 2) **prend note du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019.**

Proposition d'affectation de l'excédent budgétaire net de l'exercice 2018-19

(Deuxième question à l'ordre du jour)

36. *Le Président* invite le Directeur à présenter le document révisé après les consultations informelles du 12 mai 2020. Le Centre se trouve dans une situation financière délicate et doit avancer avec prudence en tenant compte du niveau élevé d'incertitude qui prévaut dans l'environnement actuel.
37. *Le Directeur* rappelle aux membres qu'en vertu de la décision prise par le Conseil en octobre 2017, le Bureau du Conseil s'est vu déléguer l'autorité d'approuver l'affectation de l'excédent éventuel à la fin d'un exercice financier complet. Conformément au Règlement financier, l'exercice financier consiste en deux années civiles consécutives.
38. Comme indiqué dans le document intitulé «Proposition modifiée d'affectation de l'excédent budgétaire net de l'exercice 2018-19», le Centre a soumis une proposition relative à l'utilisation de cet excédent, qui s'élève au total à 3,088 millions d'euros. Il est suggéré d'affecter 750 000 euros aux activités de formation afin d'offrir des bourses partielles et complètes aux participants venant de pays en développement et d'ainsi couvrir en partie les frais didactiques, de voyage et de subsistance. Cela permettrait au Département de la formation d'être en mesure d'augmenter légèrement son soutien financier au cours de l'année 2020 face aux problèmes posés par la pandémie de COVID-19 et à son impact sur les opérations du Centre.
39. Il est également proposé d'affecter 250 000 euros au Fonds d'innovation afin de promouvoir l'élément déterminant transversal de la culture de l'innovation et de l'apprentissage et d'ainsi consolider la place du Centre en tant que prestataire de services de formation de premier plan, comme le souhaite le Conseil. Cela soutiendrait également l'expansion de l'apprentissage en ligne au Centre, en utilisant une variété d'outils informatiques, en tant que méthode d'apprentissage alternative et devenue cruciale pendant la pandémie de COVID-19.
40. Enfin, il est proposé de laisser les 2 088 000 euros restants dans le Fonds de fonctionnement en raison des incertitudes découlant de l'impact financier négatif que la pandémie de COVID-19 aura sur les résultats définitifs de 2020. L'allocation de fonds

proposée pour l'année 2021 sera soumise pour décision plus tard dans l'année, toujours en raison des incertitudes auxquelles le Centre est confronté et des discussions en cours sur sa viabilité financière à court terme et pour les prochaines années.

41. *Le Président* réaffirme que dans des circonstances normales, les propositions seraient généralement adoptées sans difficulté, mais que la situation actuelle exige une utilisation prudente des ressources du Centre. Comme 65 pour cent des recettes du Centre proviennent des produits liés aux activités de formation, qui sont interrompues pour cause de force majeure, toutes les activités présentiellees ont été suspendues sans aucune certitude quant à leur reprise. Lors de la consultation informelle tenue la semaine précédente, certains scénarios ont été évoqués. Si les activités reprennent en septembre, le Centre sera confronté à un déficit de 2,8 millions d'euros, qui pourrait atteindre 7,8 millions d'euros si la formation présentielle ne reprenait pas du tout cette année. Se félicitant de la manière dont l'Italie et son peuple gèrent la crise, le Président note qu'on y relève des améliorations, mais que l'on ne peut pas en dire autant pour le reste du monde. Il est donc évident que le Centre enregistrera un déficit important. Ses réserves risquent d'être absorbées dans leur intégralité. Afin d'éviter cette situation, il est important d'examiner la manière dont le Centre structure ses activités, et des améliorations radicales sont nécessaires. *Le Président* invite ensuite les membres à faire part de leurs commentaires.
42. *Le vice-président employeur* salue le bon travail accompli jusqu'en 2019 et souligne qu'il importe d'aborder la question de la durabilité du Centre de manière très prudente. Commentant le document présenté, il note la différence entre la version précédente et le document actuel, dans lequel l'allocation aux efforts de formation et d'innovation est réduite de moitié. Le groupe des employeurs soutient l'utilisation de l'excédent pour aider à stimuler la demande et à promouvoir les technologies et les approches innovantes. Il souhaite être informé plus souvent des différents programmes et des résultats concrets de l'utilisation des sommes provenant du Fonds d'innovation. Il n'est pas d'accord avec la proposition de réduction de l'allocation aux activités de formation car cela aura un impact négatif sur l'exécution des programmes pour les employeurs et les travailleurs.
43. Il se félicite en outre de l'appui à court terme fourni par le Bureau à travers le versement d'une avance alimentant la trésorerie du Centre. Le Centre devra atténuer les problèmes liés à la réalisation de son programme d'activités pour 2020 et minimiser les pertes financières. Sur le long terme, il demande au Centre d'examiner attentivement sa future stratégie et d'impliquer les mandants dans la planification en les tenant régulièrement informés de la situation (trésorerie, exécution du programme et défis émergents). Enfin, il confirme que le groupe des employeurs n'est pas disposé à approuver le document présenté. Le groupe des employeurs est prêt à participer à des réunions extraordinaires au cours des prochains mois ou à des discussions entre les membres du Bureau du Conseil. Il présente une contre-proposition résumée comme suit: 750 000 euros pour le point A, environ 250 000 euros pour le point B et un million d'euros pour la réserve du Fonds de fonctionnement. Une décision ultérieure pourrait être prise sur le million d'euros restant.
44. *La vice-présidente travailleuse* expose la position de son groupe, qui juge plus prudent d'affecter la totalité de l'excédent au Fonds de fonctionnement car la situation est encore trop incertaine. Une autre consultation devra avoir lieu en septembre, par exemple pour évaluer la situation à ce moment-là et éventuellement prendre une décision différente.
45. *Le vice-président gouvernemental* prend note de la proposition modifiée. Il se dit perplexe face aux commentaires du groupe des travailleurs concernant les fonds alloués aux activités de formation, mais il n'y a pas d'activités présentiellees sur le campus. Il se

demande si le Bureau aurait une proposition. La position du groupe gouvernemental est flexible.

46. *La représentante du gouvernement de la République italienne* partage pleinement les considérations sur les incertitudes prévues. Elle rappelle que l'Italie est le plus important bailleur de fonds du Centre. La pandémie a un impact considérable sur l'économie du pays et elle demande que d'autres donateurs apporte des fonds supplémentaires. Comme discuté avec le ministère des Affaires étrangères, l'Italie est prête à soutenir l'innovation technique menée par le Centre et accepte d'allouer 250 000 euros au Fonds d'innovation. Le Centre devra encore réduire ses dépenses et prévoir des synergies avec les autres entités des Nations Unies présentes sur le campus. L'excédent doit être utilisé pour compenser le déficit prévu. Par conséquent, le gouvernement italien n'accepte pas la proposition présentée par la Direction du Centre. L'Italie se félicitera de toute décision de reconsidérer la proposition et d'en discuter lors d'une réunion ultérieure.
47. *Le Directeur du Centre* remercie les membres du Bureau du Conseil pour leurs commentaires et leurs idées et rappelle que le modèle économique du Centre l'oblige à gagner ses recettes, en utilisant le capital de départ habituellement affecté aux programmes de formation. L'investissement préliminaire et l'affectation de ressources aux activités de formation permettraient au Centre de poursuivre ses activités car les différentes unités comptent sur ces fonds et ont planifié leurs activités en conséquence. Une allocation différente signifierait le report ou l'annulation de certaines activités de formation qui sont le moteur qui aiderait le Centre à se relever. L'argent alloué au Fonds d'innovation servirait le même objectif, surtout maintenant qu'il y a une demande énorme pour les services de réalité virtuelle et d'apprentissage à distance.
48. Enfin, le Directeur du Centre réitère la position du Centre concernant l'allocation de l'excédent pour répondre aux besoins urgents, au moins pour l'année 2020, et propose que l'allocation pour 2021 soit discutée ultérieurement.
49. *Le Président, en tant que Président du Conseil du Centre et Directeur général du BIT*, qui assume la responsabilité ultime sur le Centre de Turin, indique que s'il comprend la position du Centre, il pense toutefois que l'utilisation de l'excédent doit être soigneusement examinée, et peut-être pas comme capital de départ dans les circonstances actuelles. Notant les diverses réactions et contre-propositions, il recommande de reconsidérer l'affectation et de se réunir à nouveau à une date ultérieure. Il est important d'arriver à une convergence de vues, d'une part en gérant prudemment la situation du Centre, mais d'autre part également en repensant le modèle économique et l'organisation du Centre.
50. *Les trois groupes et le gouvernement italien* acceptent la proposition de se réunir à une date ultérieure en juin¹.
51. *Le Directeur du Centre* insiste sur l'urgence de parvenir à une décision sur l'allocation de l'excédent, car la programmation du Département de la formation en dépend.
52. *Le Président* confirme que des consultations intensives auront lieu pour examiner les différentes positions et parvenir à un accord afin de fournir des orientations supplémentaires au Centre.

¹ À ce jour, aucune autre réunion n'a été organisée.

Remarques finales

- 53.** *Le Président* signale que le rapport de la réunion du Bureau sera présenté lors de la 83^e session du Conseil, qui aura lieu en octobre 2020, juste avant la 340^e session du Conseil d'administration du BIT, dont le format (réunion physique ou virtuelle) doit encore être fixé. Le Bureau délègue le pouvoir d'approuver ce rapport au Président et au Secrétaire du Conseil. Le Président note enfin que les consultations informelles tenues la semaine précédente ont confirmé le soutien et l'engagement des mandants et du gouvernement hôte envers le succès du Centre.
- 54.** *Le Président* remercie les membres du Bureau pour leur participation, ainsi que les secrétaires des groupes et les membres du personnel du BIT et du Centre, et clôt la réunion.

Le présent rapport est soumis au Conseil pour information.

Turin, mai 2020

Attendance list
Liste des présences
Lista de presencias

Mme Laura CALLIGARO	ITALIE (<i>Conseillère à la Mission permanente</i>)
M. Jorge BRIZUELA	PARAGUAY (<i>Vice-président gouvernemental</i>)
M. Harry KYRIAZIS (Grèce)	(<i>Vice-président employeur</i>)
Mme Akustina MORNI (OIE)	(<i>Secrétariat du Groupe des employeurs</i>)
Mme Silvana CAPPuccio (Italie)	(<i>Vice-présidente travailleuse</i>)
Mme Maité LLANOS (CSI)	(<i>Secrétariat du Groupe des travailleurs</i>)

Organisation internationale du Travail

M. Guy RYDER	Directeur général
M. Moussa OUMAROU	DDG/FOP
M. Adnan CHUGHTAI	Trésorier et contrôleur financier
Mme Annette CHING	Directrice, CABINET
Mme Riikka KOSKENMÄKI	JUR
M. Yasser HASSAN	CABINET
M. Ariel CASTRO	ACTRAV
M. Rafael GIJON	ACT/EMP
M. Roberto VILLAMIL	ACT/EMP

Commissaire aux comptes, Commission d'audit, République des Philippines

M. Lito MARTIN

Centre international de formation de l'OIT

M. Yanguo LIU	Directeur
M. Giuseppe CASALE	Directeur adjoint
Mme Christine BOULANGER	Trésorière
Mme Nathalie MIRABILE	Procès-verbaliste